

Procès-Verbal du Conseil d'Ecole du 15 mars 2018
Ecole maternelle Jean de la Fontaine

Présents :

Enseignants : Mesdames CARAYON, GARILLON, FRANÇOIS, VERGNE, SAUTIN, LE ROUX, DI MEGLIO et Mme BERTHE, directrice de l'école.

Municipalité : M. JUILLET, Maire, Mme BESCHI, adjointe aux affaires scolaires et M. ETIENNE, adjoint aux services périscolaires.

Parents d'élèves : M.SINE, président AGPE, Mesdames VAZ-CAYLA, MARKMAN GINER, RICHARD, VAN VLAMERTYNGHE, CHARPENTIER, CLERAMBOURG.

Excusés :

Enseignants : Madame MENANT et Monsieur CORTIER

Parents d'Elèves : Mmes BOUCHER, HIN

R.A.S.E.D : Mme PEIFFER psychologue scolaire, Mme NODE-LANGLOIS, maître G

Inspection Education Nationale : Mme FAUQUE

Mme DOMERGUE (DDEN déléguée départementale de l'éducation nationale)

Mme GARREAU (médecin scolaire)

Mme Brigitte LAGACHE (responsable des ATSEM)

Madame BERTHE, directrice de l'école maternelle « Jean de la Fontaine » ouvre la séance à 19h.

ORDRE DU JOUR :

1 - Désignation du secrétaire de séance :

Madame Stéphanie Clérambourg, parent d'élève se charge du compte rendu.

2 - Approbation du compte rendu du précédent Conseil d'Ecole

Le compte rendu du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

3 - Effectif des élèves. Prévisions 2018/2019

Madame Berthe informe le conseil qu'à ce jour, l'école accueille 221 élèves. C'est 10 élèves de plus que lors du dernier conseil d'école du 10 novembre 2017. Les élèves sont répartis de la façon suivante :

- Classe 1 de Mme SAUTIN : 27/28 élèves (1 élève qui se partage entre 2 classes) dont 19 PS/8MS
- Classe 2 de Mme VERGNE : 28 élèves dont 20 PS/8MS
- Classe 3 de Mmes LE ROUX & CARAYON : 26 élèves dont 26 GS
- Classe 4 Mme GARILLON : 28 élèves dont 18 GS/10 MS
- Classe 5 Mme DI MEGLIO : 24/25 élèves (1 élève qui se partage entre 2 classes) 24/25 GS
- Classe 6 Mme FRANCOIS : 28 élèves dont 19 GS 9 MS
- Classe 7 Mmes MENANT & LEROUX : 29 élèves dont 29 MS
- Classe 8 Mmes CARAYON & BERTHE : 30 élèves dont 25 PS et 5 TPS.

➔ Soit 5 TPS, 64 PS, 64 MS et 88 GS

Avec le départ de 88 GS en élémentaire à la rentrée prochaine, un déficit est à prévoir pour l'année 2018-2019. La suppression d'une classe a par ailleurs été annoncée dans les journaux. A ce jour, les effectifs prévisionnels sur la base des 1ères inscriptions ou prises de contacts des parents avec la directrice et du recensement des enfants des crèches et assistantes maternelles ne permettraient pas le maintien du nombre de classe actuel.

Madame Berthe rappelle les seuils de fermeture et d'ouverture pour une école de 8 classes, ils sont respectivement de 224 et 260 élèves (fermeture si effectif par classe < 32 élèves par classe et ouverture si effectif par classe > 32 élèves).

Dans ce contexte, il paraît compliqué d'argumenter en faveur du maintien d'une classe. Un réajustement est toutefois possible avant la rentrée si les effectifs venaient à augmenter significativement.

Les parents demandent si le maintien de l'ouverture de cette classe ne pourrait pas être demandé aux motifs suivants :

- des nombreux logements en construction et dont les livraisons sont prévues de 2018 à 2021 (150 logements du centre-ville, logements rue de la gare...)
 - scolarisation des gens du voyage
 - les arrivées en cours d'année (10 élèves depuis la rentrée 2017)
- Mme BESCHI rappelle que les critères basés sur du prévisionnel (2-3 prochaines années) ne sont pas recevables pour l'inspection académique.
- Concernant le cas spécifique des gens du voyage, Monsieur JUILLET indique qu'un référé est en cours ne permettant pas d'utiliser cet argument.
- Mme BESCHI indique que les inscriptions en mairie pour la rentrée 2018 sont ouvertes et demandera au secrétariat d'orienter au plus vite les parents auprès de Mme BERTHE afin d'avoir une meilleure visibilité sur les effectifs de rentrée.
- Mme BERTHE indique qu'elle débutera les inscriptions à compter du mois d'avril 2018.

Madame Berthe souhaite connaître la position de la mairie sur l'inscription des TPS (toute petite section) et rappelle les textes et les préconisations pour leur scolarisation. Ils peuvent être scolarisés mais sous réserve que les conditions soient requises. A ce jour, la mairie a procédé à l'inscription de 5 TPS (c'est 2 de plus qu'au dernier conseil d'école) qui se retrouvent dans la classe de TPS/PS qui comporte 30 élèves (5 TPS et 25 PS). Leur nombre a beaucoup augmenté cette année par rapport aux années précédentes.

Pour rappel, les TPS ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif permettant de décider du maintien ou de l'ouverture d'une classe. Donc, pour l'an prochain, il faudra être d'autant plus vigilant en cas de fermeture de classe pour éviter des classes trop surchargées.

4 - R.A.S.E.D.

RASED : réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté

La psychologue est présente à l'école tous les lundis, elle a pris en charge ou a observé plusieurs enfants. Depuis le mois de janvier, la maitre G a travaillé avec 2 groupes d'enfants en MS & GS sur 13 séances. Les parents concernés en ont été informés.

5 - Activités, projets

Activités / Projets réalisés :

- Projet ferme : présence d'une ferme avec des animaux pendant 2 jours à l'école avec spectacle et activités pour toutes les classes.
 - Sorties en forêt
 - Les décorations de Noël dans l'école sur le thème du grand froid.
- Mme BERTHE demande si le budget cadeau de l'année prochaine peut être transféré sur un spectacle que l'équipe enseignante souhaiterait choisir pour les enfants. Mme BESCHI se dit favorable à cette idée.
- Mme BESCHI informe des difficultés à trouver un Père Noël pour la fin d'année.

Activités / Projets à venir d'ici la fin de l'année:

- Liaison GS/CP avec deux rencontres jeux de société (une à l'école maternelle et l'autre à l'école élémentaire Pasteur), une rencontre sportive, un échange de maitresse et de classe et enfin un déjeuner au self pour les élèves de GS.
- L'équipe enseignante demande si le déjeuner peut avoir lieu le jour de l'échange de classe.
- Madame BESCHI se renseigne auprès de la personne responsable.
- Le carnaval aura lieu le 11 avril 2018 de 10h à 12h dans l'enceinte de l'école.
- La mairie mettra à disposition un policier municipal pour surveiller l'accès à l'école.
- L'équipe enseignante aura besoin de parents pour l'habillage et la confection de crêpes.

- Projet jardinage (merci à l'équipe technique d'avoir retourné la terre), les bulbes ont été plantés.
- ➔ Mme BESCHI propose qu'un article soit rédigé dans le journal municipal. Si l'école est intéressée il faut prendre contact avec le service communication.
- Sortie des classes 1/2/7 au Poney Club des Alluets le Roi.
- Sortie des classes 3 et 8 à la Ferme de Grignon.
- Classes 4/5/6 : plusieurs interventions à l'école sont prévues :
 - Intervention de l'OPIE maison des insectes de Carrières sous Poissy / Elevage de papillon.
 - Observation à la mare de la Brunetterie d'Orgeval
 - Intervention d'un artiste & atelier autour de la peinture (Picasso)
 - Intervention scientifique : thématique sur les produits toxiques, les réactions chimiques, et fabrication de bonbons et de slime.
- La fête de l'école aura lieu le 8 juin 2018
- ➔ La mairie mettra à disposition des policiers municipaux pour assurer la sécurité.
- ➔ L'équipe enseignante sollicitera les parents pour la préparation, la tenue des stands ainsi que pour la confection de gâteaux.
- ➔ Mme BESCHI rappelle que pour tout besoin de matériel, il est nécessaire de prévenir la mairie à l'avance.

Idées d'activités / Projets pour la prochaine année scolaire

- L'équipe enseignante propose d'inscrire l'école dans une démarche de développement durable et de monter un dossier afin d'obtenir le label E3D. Des écoles alentours ont déjà obtenu cette certification. Le dossier est à remettre pour le mois d'avril.
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=73193
- ➔ L'équipe municipale est très favorable à la mise en place de cette démarche.
- Partenariat avec la bibliothèque avec 3 pistes en cours de réflexion sur le thème de la différence et des émotions pour l'an prochain, intervention possible d'une conteuse. En attendant, des visites de la bibliothèque sont planifiées avant la fin de cette année scolaire.
- Remise en état de fonctionnement de la bibliothèque de l'école.
- Projet autour de l'écoute, du rythme et des percussions.
- ➔ L'équipe enseignante souhaiterait acheter des percussions (djembés) et faire intervenir Mme Chiaberge.
- ➔ L'équipe municipale donne un avis favorable au projet dès lors que l'achat des djembés et la prestation de l'intervenante n'impliquent pas de dépassement budgétaire. Prévoir au besoin des ajustements sur d'autres postes pour couvrir le besoin.
- ➔ Mme BESCHI propose que l'école organise une vente (type torchons, sacs ou gâteaux) pour financer l'achat de djembés.

6 – Coopérative scolaire

La vente de photos a permis de récolter 1317€.

- ➔ Mme BERTHE nous indiquera si ce chiffre est en augmentation vs l'année dernière. Pour rappel, cette année un nouveau système de commande en ligne (privé et sécurisé) a été mis en place.

7 – Exercice PPMS n°2

L'exercice prévu initialement au mois de février a dû être reporté en raison des conditions climatiques. Il a été effectué le mardi 13 mars, l'exercice s'est bien déroulé mais a dû être écourté à 14h30 avec le début des TAP. Pour rappel, il n'y a pas de volet dans la classe n°7 ce qui peut impliquer un changement de salle pour les élèves (selon le type d'alerte) et un volet de fonctionne pas correctement dans la classe n°8.

Le nouveau système d'alarme mis en place pendant les vacances de février a été très apprécié par l'équipe enseignante qui se dit rassurée et remercie la mairie.

Il n'a pas été testé officiellement mais les enfants l'ont déclenché à 3 reprises (2 fois pendant le temps scolaires et 1 fois pendant le temps périscolaire).

→ Certains enseignants informent la mairie qu'ils n'entendent pas l'alarme quand elle est déclenchée.

8 - Emploi du temps des ATSEM

Problème en cas d'absence des ATSEM : auparavant le service scolaire assurait le remplacement systématique. Depuis le mois de novembre, elles ne sont désormais remplacées qu'à compter du 3^{ème} jour de carence pour des raisons budgétaires et par manque d'heures.

→ Cela pose d'importantes difficultés pour l'organisation (ménage, ouverture du portail, surveillance des toilettes...)

→ Il est arrivé que 2/3 ou 4 ATSEM soient absentes en même temps cette année.

→ Mr le Maire indique qu'il prend connaissance de ces situations et comprend la difficulté rencontrée. L'équipe enseignante et les parents d'élèves attendent un retour de la mairie sur ce point.

Deux ATSEM devraient partir en retraite en fin d'année. Si la fermeture de classe est confirmée, la mairie ne remplacerait qu'un poste d'ATSEM en revanche si le nombre de classe est maintenu les 2 ATSEM seraient remplacées.

9 - Utilisation des locaux

La salle initialement prévue pour la bibliothèque ne permet pas d'accueillir une classe entière (19 élèves maximum), la bibliothèque avait donc été déplacée l'an dernier dans une des deux salles de classe non utilisées. L'équipe enseignante ne l'utilise plus puisqu'elle n'y est pas autorisée par la mairie (pas de convention signée à ce jour).

→ La mairie autorise l'utilisation de cette salle de classe et une convention devra être signée pour officialiser cette décision. L'équipe enseignante s'engage à rendre cette salle si des ouvertures de classes le nécessitent.

10 - Budget 2018

L'achat de deux IPAD supplémentaires ainsi qu'un VNI a été budgété. En complément, un budget de 1000€ est prévu pour les autres dépenses d'investissement de matériel scolaire (tapis de gymnastique, bancs...).

Les enseignants qui utilisent les tablettes sont satisfaits mais regrettent qu'il n'y ait pas de connexion WIFI dans l'établissement. Sans connexion WIFI, l'utilisation d'application est restreinte. Le référent informatique de l'éducation nationale suggère l'utilisation d'une borne (1 borne pour 2 classes) qui présente l'intérêt de pouvoir utiliser le WIFI pendant le temps de la manipulation puis de le couper ensuite.

→ La mairie se renseigne dans un premier temps sur la faisabilité toutefois un sondage auprès des parents devra être réalisé pour s'assurer qu'aucun parent ne soit réfractaire à l'utilisation du WIFI en classe.

11 - Emploi du temps hebdomadaire 2018/2019

Vote sur le retour de la semaine de 4 jours : le conseil présent est favorable à l'exception de 2 parents d'élève. Le retour à la semaine de 4 jours a été voté à l'unanimité en CE de l'école primaire Pasteur le mardi 13 mars 2018.

Le retour à la semaine des 4 jours devrait être définitivement entériné début avril après passage dans les différentes commissions.

12 – Travaux

- L'équipe enseignante souligne la bonne réactivité du service technique. Le problème de pression d'eau a été résolu tout comme les protections mises sur les portes des toilettes extérieures (quand cela est possible).
 - Le problème du chauffage persiste, il s'agit d'un problème lié à la conception d'origine. Des chauffages d'appoint ont été mis dans la classe où il faisait très froid mais présentent un caractère dangereux pour les enfants.
- L'équipe enseignante et les parents d'élèves souhaitent qu'une solution plus pérenne et moins dangereuse pour les élèves soit trouvée par la mairie.
- Equipement du portail avec une caméra et portillon électrique. Travaux non pris en compte dans le budget 2018. Coût très élevé estimé à 24 000€ par la mairie : pas d'alimentation électrique prévue au moment de la conception de l'école.

13 – Questions des parents d'élèves

- ATSEM : Combien il y a-t-il d'ETP à la maternelle ? / Il a été mentionné des départs à la retraite pour l'année prochaine, seront-ils remplacés ? Que se passe-t-il en cas d'absence d'une ou plusieurs ATSEM ?
- Réponses apportées lors du point spécifique ATSEM (point 8)
- Les problèmes soulevés lors du précédent conseil d'école ont-ils été résolus : problème de ménage dans les toilettes / pression des robinets d'eau dans les toilettes / protection sur une porte des toilettes / problème de chauffage
- Réponses apportées lors du point spécifique travaux (point 12)
- Les parents d'élèves rappellent qu'ils peuvent apporter leur aide pour tous projets si l'école le souhaite. Une page facebook AGPE Orgeval a par ailleurs été créée afin de mieux communiquer avec les parents d'élèves et de relayer les informations importantes (dates des conseils d'école, alerte météo...).
 - L'équipe enseignante demande aux parents s'il est possible de récupérer des tenues de rechange pour les enfants (message relayé sur la page facebook).

Séance levée à 20h45.

Fait à Orgeval, le 18 mars 2018

La Secrétaire de séance

La Présidente

Mme Clérambourg

Mme Berthe